

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXIX

AVRIL 1930

No 4

SOMMAIRE:—Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse — Instruction de la Sacrée Congrégation du Concile sur les modes indécentes — Le Congrès eucharistique de Carthage — La basilique nationale de Gaspé — Sauveur du monde, sauvez la Russie — Prière à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour la Russie — Graves paroles du cardinal Rouleau — Un monument au prêtre martyr du lac Winnipegosis — S. G. Mgr Grouard archevêque titulaire — Saint Antoine de Padoue et saint François de Sales — Les missions esquimaudes du Mackenzie — La famille de Nicolas Gendron — Armoiries de S. G. Mgr Guy, O. M. I. — Feu M. le Juge Alphonse Gravel — Le Petit Messager des Filles de la Croix — Les Petites Missionnaires de Saint Joseph — Le Saint — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION CHRETIENNE DE LA JEUNESSE (1)

(Suite)

C) A la famille

En premier lieu, la mission éducatrice de la famille concorde admirablement avec celle de l'Eglise, puisque toutes deux procèdent de Dieu d'une manière toute pareille. En effet, dans l'ordre naturel, Dieu communique immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, donc principe du droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre.

a) Droit antérieur à celui de l'Etat

Le Docteur angélique dit avec son habituelle clarté de pensée et sa précision de style: "Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui dans son universalité se trouve en Dieu... Le père est principe de la génération, de l'éducation et de la discipline et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine". (20)

La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant,

(1) Cf. "Les Cloches", page 49.

(20) S. Th., II-II, q. CII, a. 1: *Carnalis pater particulariter participat rationem principii quae universaliter invenitur in Deo... Pater est principium et generationis et educationis et disciplinae, et omnium quae ad perfectionem humanae vitae pertinent.*